



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 27430

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de lui donner des indications sur le coût de fonctionnement de la commission de récolement des dépôts d'oeuvres d'art pour 2006 et 2007. Il souhaite également connaître les mesures prises pour renforcer l'autorité réelle de cette commission sur les différentes administrations dépositaires d'oeuvres d'art et ses possibilités d'action pour mener à bien ses missions.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27430

Rubrique : État

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6050

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)